Agence Régionale de Santé Occitanie

Délégation départementale du GARD

QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

Ces informations sont fournies par l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, en application du Code de la Santé Publique.
Des données complémentaires sont consultables sur le site :
http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable

Bilan de la qualité des eaux distribuées 2016

Distribution de LASALLE

GESTIONNAIRES

Maître d'ouvrage
MAIRIE DE LASALLE
Exploitant
MAIRIE DE LASALLE

RESSOURCES

Vous êtes alimentés par 4 captages

- PRISE DU TRANTAL
- SOURCE BASSE DE FONTGARNAUD
- SOURCE DU PONT DE SALINDRE
- SOURCE HAUTE DE FONTGARNAUD

TRAITEMENTS

Vous êtes alimentés par 2 installations de traitements

- STATION DU PONT DE SALINDRE
- STATION DU TRANTAL

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Pourcentage de conformité des 15 valeurs mesurées : 93,3% - maxi. : 10 germes/100ml
Limites de qualité : 0 germe/100ml

Eau présentant ponctuellement des dépassements des limites de qualité.

DURETÉ

5 valeurs mesurées : mini. : 8,0 °f - maxi. : 19,5 °f - moyenne : 12,1 °f
Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau peu calcaire.

FLUOR

3 valeurs mesurées : mini. : 0,1 mg/L - maxi. : 0,1 mg/L - moyenne : 0,1 mg/L
Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 1,5 mg/L

Eau peu fluorée.
Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire médicamenteux de fluor est conseillé sauf avis médical contraire. Pour les enfants de moins de 12 ans, consulter votre médecin.

NITRATES

9 valeurs mesurées : mini. : 0,7 mg/L - maxi. : 9,0 mg/L - moyenne : 1,9 mg/L
Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau présentant peu ou pas de nitrates.

PESTICIDES TOTAUX

4 valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l
Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 0,5 µg/l

Eau présentant peu ou pas de pesticides.

CONCLUSION

Un dépassement des limites de qualités bactériologiques ayant entrainé une interdiction temporaire de consommation de l'eau en 2016.
Ces dépassements traduisent la carence ou une insuffisance d'exploitation du système de désinfection.

Si la saveur ou la couleur de l'eau distribuée change : SIGNALEZ LE A VOTRE DISTRIBUTEUR

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune

Lire le verso pour de plus amples informations

L'eau en liberté surveillée

Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est effectué par le service santé environnementale de la délégation départementale du Gard de l'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrennées.

Les analyses sont réalisées depuis 2015 par le laboratoire Carso - Laboratoire Santé Environnement Hygiène de Lyon. Avant 2015, les analyses étaient effectuées par le laboratoire Eurofins IPL-Sud. Tous les deux sont agréés par le minstère chargé de la santé

Le nombre d'analyses effectué dépend du nombre d'habitants desservi et du type de ressource (souterraine ou superficielle).

Les prélèvements sont faits à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont systématiquement transmis au responsable du réseau pour action et information auprès des usagers par voie d'affichage.

Pour mieux comprendre

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de bactéries témoins d'une pollution microbiologique de la ressource ou du réseau (pollution pouvant être responsable de maladies plus ou moins graves telles que gastro-entérite, hépatite A, parasitose, ...)

Les nitrates sont présents à l'état naturel dans les sols comme résidus de la vie (végétaux, animaux et humains) à des teneurs voisines de 5 mg par litre. Des apports excessifs ou mal maîtrisés de matières fertilisantes peuvent être à l'origine d'une augmentation de la concentration dans les ressources. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg par litre afin d'assurer la protection des nourrissons et des femmes enceintes.

L'agressivité de l'eau peut entraîner la corrosion des canalisations métalliques (plomb, cuivre, ...) dans les réseaux intérieurs. Le remplacement de toute conduite en plomb est souhaitable. Dans l'attente de leur changement, il est important de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer, en évitant les gaspillages.
Compte tenu que le plomb est un élément toxique, il convient de limiter son accumulation dans l'organisme. Aussi il est vivement recommandé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet lorsqu'il y a présence de canalisations en plomb dans l'habitation.

Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Lorsque l'eau est peu fluorée, un apport complémentaire sous forme de sel de cuisine fluoré ou de comprimés peut vous être recommandé par votre dentiste, pour une prévention optimale de la carie dentaire.

A l'état naturel, l'eau ne contient pas de pesticides. Certains, à l'état de traces dans l'eau, sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés durant toute une vie.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous adresser à la personne responsable de la distribution de l'eau et, éventuellement, auprès du service santé environnementale de la délégation départementale du Gard de l'Agence Régionale de Santé.

Des gestes simples

Après quelques jours d'absence, purgez l'ensemble des canalisations d'eau avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.

En cuisine, utilisez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson, la cuisson des aliments et le rinçage des ustensiles. L'utilisation d'une eau à une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

L'eau froide doit être conservée au frais dans un récipient couvert sans dépasser plus de 48 heures.

Réservez les traitements complémentaires éventuels, tels les adoucisseurs au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation et même parfois dangereux. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développements microbiens lorsque leur entretien est mal assuré.

Ce document destiné aux abonnés du service de distribution d'eau peut-être reproduit sans suppression ni ajout.
Il est souhaitable de l'afficher dans les immeubles collectifs.